

Mairie de  
Causse et Diège

LE BOURG  
MAIRIE LOUPIAC CAUSSE DIEGE WANAD  
12700 CAUSSE ET DIEGE

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019

**Président :**

Serge

MASBOU

**Secrétaire(s) de séance :**

Jasmine SOULIÉ

**Présents :**

Isabelle DELAIRE, Pierre GONDON, Yves FAVRE, Vincent SÉRIEYSSOL, Marilyn BÉNABEN, Jasmine SOULIÉ, Claude GRÈS, Angélique POUX, Lionel CARRIÈRE, Alain CHAYRÈS, Christian LAC, Serge MASBOU

**Absents :**

Pascal BERGON donne pouvoir à Serge MASBOU  
Alain PINET donne pouvoir à Alain CHAYRÈS  
Éric RAYNAUD

## Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents et représentés les crédits supplémentaires suivants:

Comptes dépenses:

Opération 226 Art.2152: +18 000€ / Opération216 Art.2181+22 000€ / Opération ONA: +2165€ / Chapitre 65: +50€

Opération 227 Art.2152: -16 000€ / Opération 225 Art.2112: -5165€ / Opération 216 Art.21534: -21 000€ / Chap.011: -0.36€

Comptes recettes:

Chap.002: -0.36€

## Réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole:

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de recourir à un emprunt auprès de la caisse de Crédit agricole selon les conditions suivantes:

Objet : travaux

Montant: 100 000€

Durée: 120 mois

Taux fixe: 0,40%

Périodicité: semestrielle


1/2

Pour extrait :

En Mairie, le 17/10/2019

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

MAIRE



MASBOU  
Serge  
Signature et cachet

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Page 2)

## Indemnité de conseil au Comptable du Trésor:

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas verser d'indemnité de conseil au comptable du Trésor pour l'année 2019.

## Questions diverses:

Le débroussaillage va débuter mercredi 16 octobre.

Le dossier relatif au chemin de randonnée progresse. Les panneaux d'interprétation sont rédigés.

Les travaux de restauration du lavoir de Loupiac sont achevés.

La fontaine de la Marinie est en cours de nettoyage.

Le Téléthon aura lieu les 7 et 8 décembre.

Les travaux de réfection du clocher de l'église de Cassanus vont être terminés prochainement.

La séance est levée à 21H58.

Pour extrait :

En Mairie, le 17/10/2019

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

